

## Inscription Aide aux devoirs CP-CM2

Public : primaire

Encadrement : un animateur soutenu par un bénévole

Fréquence : tous les lundis, mardis et jeudis soir

Horaires : de 17h00 à 18h15

### Fonctionnement :

- L'aide aux devoirs se déroule en salle d'activité, dans les locaux de l'école de 17h00 à 18h15 les lundis, mardis et jeudis. Les enfants ne pourront être récupérés pendant l'accompagnement aux leçons.
- L'accompagnement est encadré par un animateur référent et par des bénévoles. Ces derniers ne sont pas formés spécialement pour cette activité et n'ont donc aucune obligation de résultat. Ils accompagneront l'apprentissage des leçons de vos enfants en respectant le travail et les méthodes des enseignants. Les parents restent garants du bon apprentissage de leur enfant.
- Dès lors qu'il est inscrit, votre enfant doit se rendre aux devoirs lorsqu'il est appelé. Si la motivation n'est pas suffisante, le référent vous en fera part et vous déciderez ensemble de continuer ou non.
- Les CM2 devront se rendre aux devoirs dès le premier appel, ils seront placés en autonomie, un espace leur sera réservé, les encadrants restant à leur disposition.
- En cours d'année, les bénévoles pourront vous proposer d'offrir à votre enfant un accompagnement plus individualisé (exemple : lecture CP, difficultés particulières...). Ce n'est en aucun cas du soutien scolaire, mais juste une aide à l'apprentissage dans un contexte plus adapté.

### ATTENTION

L'aide aux devoirs n'exclut pas le contrôle des parents

.....

Nom :

Prénom :

Classe :

Souhaite que mon enfant participe à l'aide aux devoirs

Fait à : .....

Le : .....

Signature du père (tuteur légal)

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de la mère (tutrice légale)

Précédée de la mention « lu et approuvé »